



A Monsieur le Préfet de Cantal, à Aurillac.



Je soussignée, Jeanne Breney, épouse Puvion, domiciliée à Gressac, Canton de St Etienne - Cantalès, Com. de Laroquebeas, (Cantal), de nationalité française, ai l'honneur de vous demander un passeport pour voyage en Italie pour le motif suivant, et aux endroits ci après désignés.

Motif du voyage Voyage d'agrément.

Itinéraire - Domodossola - Lac Maggiore - Milan -

Frescati - Lac de Gard - Vérone - Venise - Bologne - Florence

Pise - Gênes - San Remo - Ventimille

J. demande que ce passeport soit valable du 28 octobre au 30 novembre 1919.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Gressac, le 20 octobre 1919

avec faveur à la demande de M^{me} Jeanne Puvion

M^{me} Jeanne Puvion le 21 octobre 1919

Hampel Albert
Commissaire Régional
Aurillac



A Monsieur le Préfet du Cantal
à Aurillac

M. Puvion, André, Paul, Louis, Ingénieur
agronome, domicilié à Gressos, C^m de St-Thomas-Cantal,
C^m de Laroquebron (Cantal), de nationalité française,
a l'honneur de vous demander un passeport pour
voyage en Suisse

Motif du voyage : voyage d'agrément.

Itinéraire - Genève - Lausanne - Brigue

J. demande que ce passeport soit valable du 28
octobre au 30 novembre 1919.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de
ma considération la plus distinguée
Gressos, le 20 octobre 1919

André Puvion

avis favorable à la demande de
M. André Puvion

M. le Préfet du Cantal le 21 octobre 1919



Bernier



A Monsieur le Préfet du Cantal
à Aurillac.

Je soussignée, Jeanne Treney, épouse Puvion,
domiciliée à Gressos, ^{Ch^e} de St-Etienne-Cantalès, Cantons de
Laroquebron (Cantal), de nationalité française, ai l'hon-
neur de vous demander un passeport pour voyager en
Suisse.

Motif du voyage : voyage d'agrément

Itinéraire. Genève - Lausanne - Berne.

J. demande que le passeport soit valable du 28 octobre
au 30 novembre 1919.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, l'assurance de
ma considération la plus distinguée

Gressos, le 20 octobre 1919

Jeanne Puvion

Avec faveurable à la Mairie de St-Etienne
Jeanne Puvion

St-Etienne-Cantalès le 20 octobre 1919

Le Maire absent

Le conseiller délégué

Bonny

